

le PLIE

UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Impulsés par les collectivités locales, les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) poursuivent des objectifs précis :

- insérer durablement dans l'emploi des personnes en grande difficulté ;
- coordonner toutes les compétences disponibles et nécessaires ;
- mobiliser les entreprises pour multiplier les chances de réinsertion.

LUTTE
CONTRE LES EXCLUSIONS

La création d'emplois doit aussi profiter aux personnes les plus fragiles



Union européenne
Fonds social européen

P

... Plan pluriannuel

Le PLIE, une plate-forme pour :

- **développer les actions existantes** en faveur de l'insertion et de l'emploi et impulser la mise en place de nouveaux outils et de pratiques innovantes ;
- **planifier la coordination et la mobilisation, sur plusieurs années**, de l'ensemble des acteurs concernés par l'insertion sociale et professionnelle ;
- **s'engager sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs** suivis et évalués en permanence.

Le PLIE, c'est aussi plus de cohérence et d'efficacité pour structurer les initiatives et favoriser une synergie commune des acteurs de terrain.

“ *Le plan, c'est un catalyseur, l'outil intelligent qui permet de mieux utiliser les dispositifs existants et de leur donner du sens.*

Le plan, c'est une articulation adaptée des mesures en fonction des besoins mis en évidence et des moyens disponibles.

DIRECTEUR DE PLIE

Un partenaire privilégié : l'État

L'État a décidé de soutenir et d'accompagner les démarches initiées par les collectivités locales. Son rôle consiste à :

- **partager l'animation et le pilotage** des grandes orientations du PLIE,
- **garantir la cohérence et la complémentarité** des actions mises en œuvre,

L

... Local

Le PLIE est un outil de proximité qui :

- **renforce les initiatives de terrain à l'échelle d'un territoire**, facilitant ainsi le regroupement des communes au travers d'une même démarche ;
- **se développe dans un contexte riche en projets locaux** : les communes ou un groupement de communes initiatrices ancrent leur démarche dans un territoire pertinent ;
- **fédère les énergies au plan local**, en s'articulant avec les contrats d'agglomération, de pays ou de ville... et particulièrement avec ces derniers.

Diagnostic partagé, offres d'insertion, développement de l'emploi, solidarité communale... les actions sont maîtrisées pour répondre à des besoins clairement identifiés.

“ *Mettre en commun les moyens de plusieurs communes donne du souffle à nos actions : mutualiser nos expériences, confronter nos diagnostics, innover dans nos actions... Quel essor pour chaque parcours !*

ÉLU LOCAL

- **assurer un accès aux bénéficiaires** de façon simple et dans des conditions souples à l'ensemble de la politique de l'emploi,
- **veiller au bon déroulement du programme** défini dans le protocole d'accord du PLIE,
- **faire procéder à son évaluation.**

I... Insertion

Le PLIE, un parcours sur mesure pour :

→ **des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle.** Il s'agit du principal objectif de ce dispositif inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions ;

→ **les femmes et les hommes confrontés à une mise à l'écart du marché de l'emploi** liée à différents facteurs : qualification inadaptée, âge, logement, santé, marginalisation... Il s'agit ici du cœur de l'action du dispositif.

Le PLIE propose une utilisation cohérente de la palette de structures, de compétences et de mesures nécessaires à chacune des étapes : **accueil, résolution de problèmes matériels et/ou de santé, orientation, formation, insertion par l'économique, mise en situation de travail, suivi personnalisé...** Cette plate-forme d'ingénierie garantit la qualité des parcours.

“ *L'exclusion du marché de l'emploi au quotidien, derrière les mots, c'est une réalité douloureuse qui isole et marginalise.*

Le PLIE, c'est une autre façon de construire des parcours d'insertion durable avec, à la clef, un accompagnement personnalisé et un suivi adapté pour éviter des ruptures de parcours à des personnes en... rupture de société!

RESPONSABLE D'UNE ENTREPRISE
D'INSERTION

Un développement des PLIE partagé et maîtrisé

Une telle dynamique peut se traduire par la création de nouveaux PLIE ou par l'extension territoriale de certains.

Cette démarche collective est largement appuyée par le soutien financier du Fonds social européen.

E... Emploi

Le PLIE, partenaire des milieux économiques locaux pour :

→ **la réalisation des parcours d'insertion,** en utilisant les contrats en alternance ;
→ **l'accès à l'emploi,** grâce à la mobilisation et à l'engagement des acteurs de terrain ;
→ **contribuer au développement local,** en tenant compte des spécificités des offres d'emploi sur un territoire donné.

Comités de bassin d'emploi, groupements d'employeurs, clubs d'entreprises... un réseau se tisse et évolue afin **de développer les possibilités d'emploi et d'insérer les bénéficiaires du PLIE** tout en apportant une réponse aux pénuries d'emploi local.

“ *D'un côté une population locale qui, notamment faute de qualification suffisante, ne peut accéder à l'emploi et de l'autre des entreprises locales qui ont du mal à pourvoir des emplois...*

Le PLIE est un outil souple qui permet de construire l'offre d'insertion sur le terrain. Faire travailler ensemble les structures d'insertion, les entreprises et les réseaux d'accueil, voilà l'une des clefs de la réussite des PLIE.

RESPONSABLE D'AGENCE LOCALE
POUR L'EMPLOI

PLIE mode d'emploi

Une dynamique intercommunale

En fonction du contexte, le **PLIE est créé à l'initiative d'une ou de plusieurs communes qui s'engagent financièrement dans une action à long terme.** L'approche intercommunale est à privilégier. Une attention particulière est accordée aux PLIE ruraux.

Une structure juridique spécifique

Pour **clarifier le rôle de chacun et la gestion du PLIE**, la forme associative est la structure juridique du PLIE la plus appropriée. D'autres formes possibles : le **Groupement d'intérêt public**, le **syndicat mixte...**

La contractualisation

Il s'agit d'un **principe de gestion** entre la structure juridique support du PLIE et chacun des organismes intervenant dans le cadre de ce dernier.

Des « référents PLIE »

Ce sont les interlocuteurs (**mission locale, ANPE, AFPA, CCAS...**) en contact direct avec le public visé par les PLIE. Ils participent à l'ingénierie des parcours au sein du comité opérationnel du PLIE.

Un ensemble d'opérateurs et de prestataires

Ils sont chargés de la mise en œuvre des parcours.

Pour en savoir plus

Des textes de référence :

Art. 16 de la loi n° 98-657 du 29/07/1998.
Circulaire DGEFP n° 99/40 du 21/12/1999.

Un guide technique :

pour les gestionnaires des PLIE.
Contact : DRTEFP de votre région.

Vous pouvez prendre contact avec :

la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) de votre région, la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de votre département...



... et, par ailleurs, auprès de :

Alliance Villes Emploi (AVE)

Sa mission : **sensibiliser et mobiliser les élus pour contribuer au développement cohérent des PLIE.**

Contact : Marie-Pierre Establie
Tél. 01 47 32 67 12

EUROPLIE

Sa mission : **capitaliser et animer les ressources de l'ensemble du dispositif.**

Contact : René Ducarouge
Tél. 03 85 39 09 30



Ministère de l'emploi
et de la solidarité



construire ensemble une place pour tous